

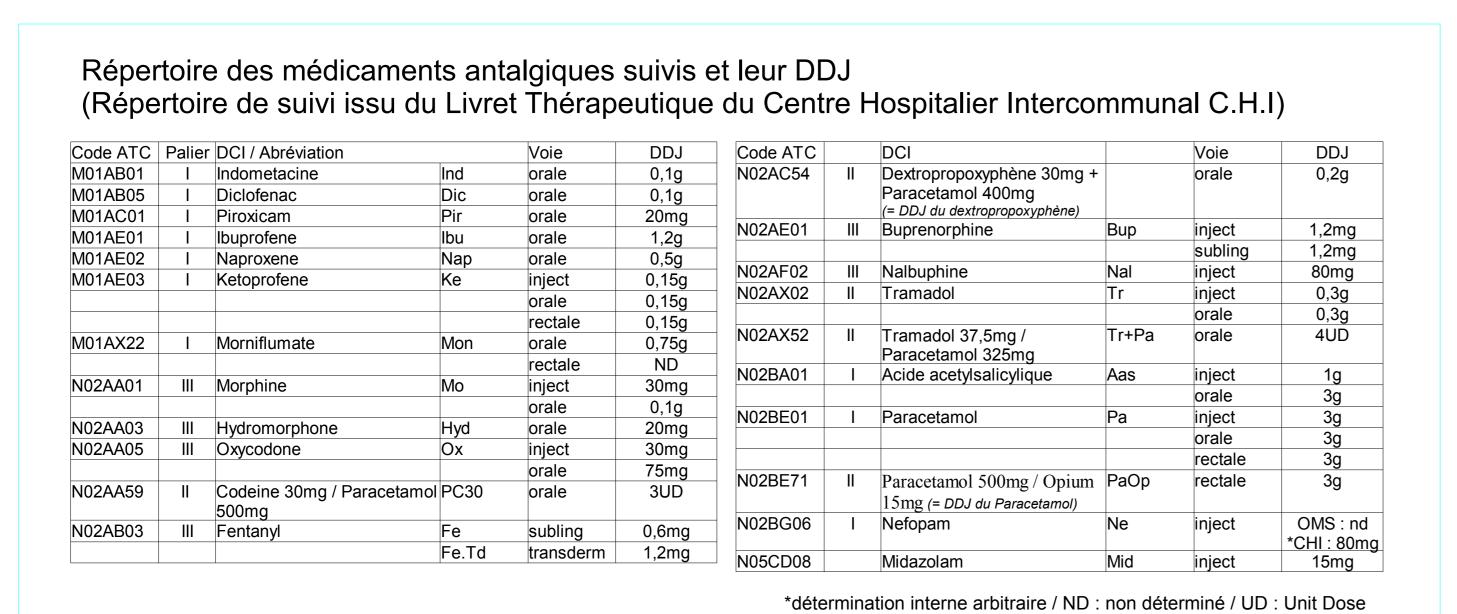
Dose Définie Journalière et Analgésie : Développement & Perspectives

V. Lartillot-Peter*, B. Thalamy*, F. Godard**, MC. Barnoux*

*Unité Pharmacie, **Service Qualité, Centre Hospitalier Intercommunal de Haute-Comté. Pontarlier.

Dans la prise en charge (PEC) du Patient en Établissement de Santé (ES), la PEC de la douleur d'une part, et la PEC médicamenteuse d'autre part, sont des critères d'évaluation majeurs de la qualité des soins. Elles sont retenues comme *Pratiques Exigibles Prioritaires* (*PEP*) dans la procédure de certification des ES. Les quantités brutes d'antalgiques consommées ne rendent pas suffisamment compte de nos pratiques. C'est pourquoi dans notre démarche d'amélioration de la qualité nous avons décidé de mettre en place, pour le suivi des médicaments antalgiques (Analgésiques), un indicateur élaboré, qualitatif autant que quantitatif : le **Nombre de Doses Définies Journalières (Nb DDJ)** pour 1000 journées d'hospitalisation (cf DDJ des antibiotiques). Nous avons construit un outil de routine permettant le calcul du nombre de DDJ, par **Principe Actif** et **Palier Antalgique**, sur une période et par Unité Sectorielle (US).

Nous présentons ici les résultats d'une analyse comparative, réalisée pour des secteurs d'activité distincts : secteur EHPAD & secteur Chirurgie [Chirurgie Orthopédique (Chir.Ortho) versus Chirurgie Polyvalente (Chir.Poly)].



Calcul du nombre de DDJ pour 1000 journées d'hospitalisation : pour une période et une unité sectorielle

Masse Médicament dispensée / Nb de journées d'hospitalisation 1000

Interprétation :

Le Nb de DDJ = Indicateur de consommation (≠ d'un Indicateur Qualité!)

Le Nb de DDJ correspond *potentiellement* à un Nb de journées de traitement (à la posologie de la DDJ)

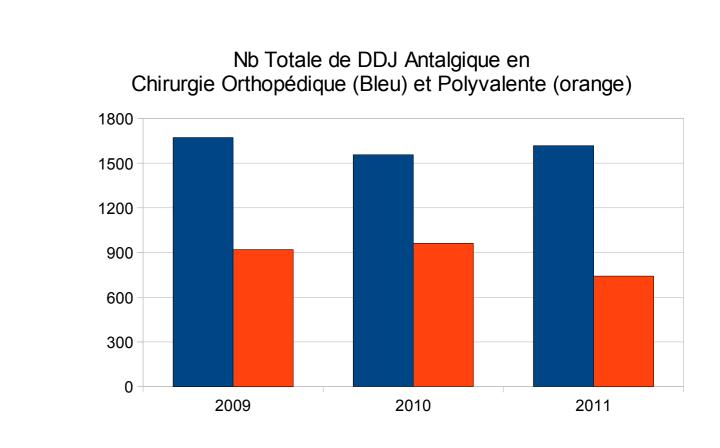
RÉSULTATS:

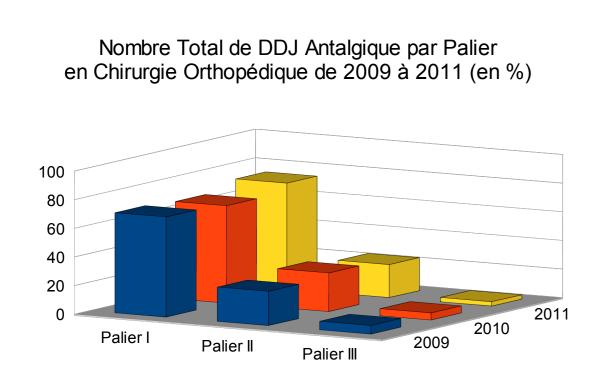
SECTEUR CHIRURGIE : Unités Chirurgie Orthopédie & Chirurgie Polyvalente :

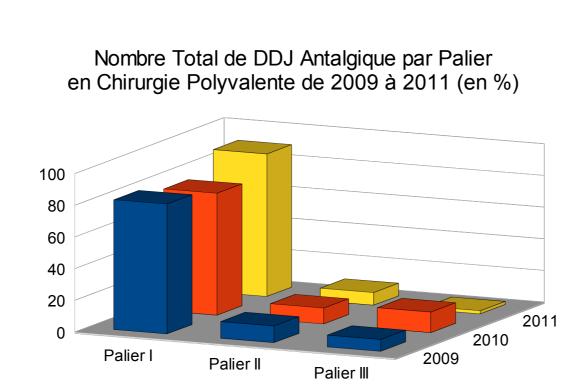
Sur la période étudiée (2009 à 2011), le Nb de DDJ total, correspondant à la somme du Nb de DDJ de chaque médicament antalgique, est très supérieur en Chir.Ortho versus Chir.Poly.

Pour la Chir.Poly, le Nb total de DDJ est inférieur au Nb de journées d'hospitalisation, suggérant, soit que les Patients n'ont pas tous reçu un traitement antalgique durant leur séjour, soit qu'ils ont reçu un traitement dont la durée a été inférieure à celle du séjour.

A contrario, en Chir.Ortho, le Nb total DDJ est supérieur au Nb de journées d'hospitalisation. Ceci ne signifie pas forcément que tous les Patients ont bénéficié d'un traitement antalgique mais que, assurément, certains ont été médicamentés par des associations.







Répartition du nombre de DDJ par palier antalgique :

- Les principaux médicaments utilisés sont des antalgiques de palier I : Nb de DDJ palier I > 50% du Nb total, pour les 3 années, et pour les 2 US.
- Les antalgiques de palier II sont plus administrés en Chir.Ortho (Nb de DDJ > 20%) vs Poly (< 10%).
- Les antalgiques de palier III sont très peu consommés : Nb de DDJ < 4% en 2011 quelle que soit l'US, alors que la Morphine reste le produit de référence pour l'analgésie postopératoire (cf Recos SFAR 2008).

NB : la présence du palier III dans cette analyse est due principalement à l'usage du Fentanyl transdermique, destiné, selon les recommandations, à traiter les douleurs d'origine cancéreuse et n'entrant pas dans le cadre de la PEC de la douleur post-opératoire. Son usage correspond vraisemblablement à la poursuite de traitement du Patient (à vérifier ...).

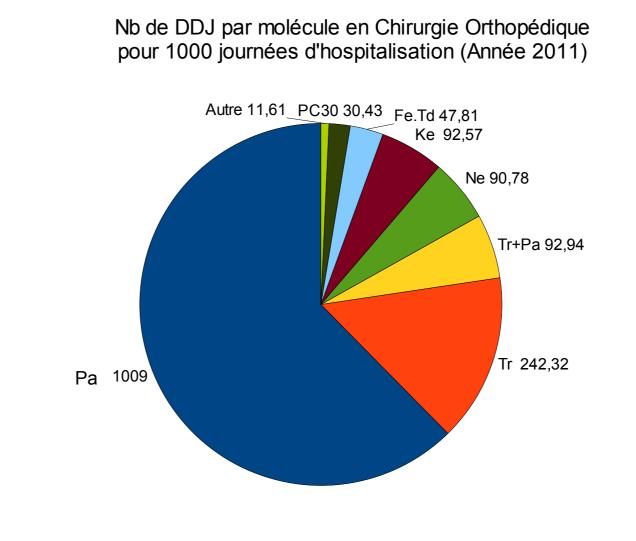
Molécules de choix en Chirurgie :

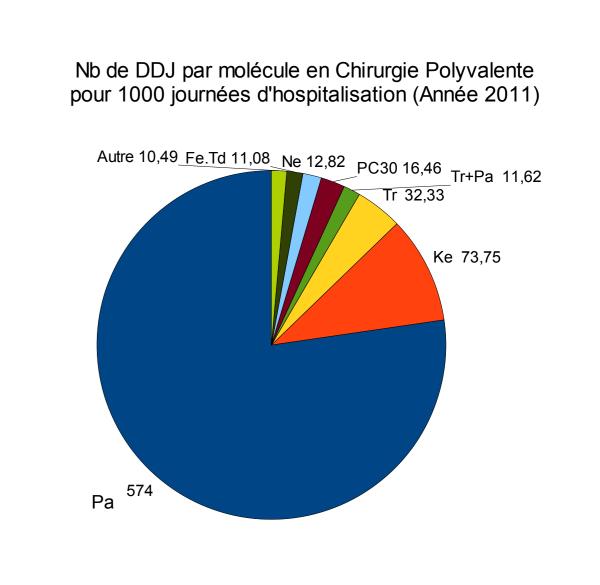
- Parmi l'ensemble des molécules suivies (cf Répertoire), seules les suivantes sont consommées régulièrement et majoritairement : Paracetamol (+/- Tramadol ou +/- Codéine), Ketoprofene, Nefopam, Tramadol, Fentanyl transderm.
- Le Paracetamol seul (toutes voies confondues) est la principale molécule antalgique utilisée. En 2011, le Nb de DDJ de cet antalgique de palier I représente 62% pour la Chir.Ortho et 77% pour la Chir.Poly du Nb de DDJ total. Cette prépondérance (nombre de DDJ > 60%) existe pour les 2 US et pour les 3 années étudiées.

En Chir.Ortho, le Paracetamol totalise un Nb de DDJ ≥ au Nb de journées d'hospitalisation. Même s'il est probable que certains Patients ont reçu une posologie > 3g/24h (posologie maximale = 4g/24h), il est vraisemblable que le Paracetamol soit administré en systématique à tous les Patients de l'US, pendant au moins une partie de leur séjour, et parfois associé à un autre médicament antalgique. Ceci est observé pour les 3 années étudiées.

- En seconde ligne, les molécules les plus utilisées sont des antalgiques de Palier II, différentes d'une US à l'autre. En Chir.Poly, Ketoprofene ressort nettement devant Tramadol et le Nefopam.

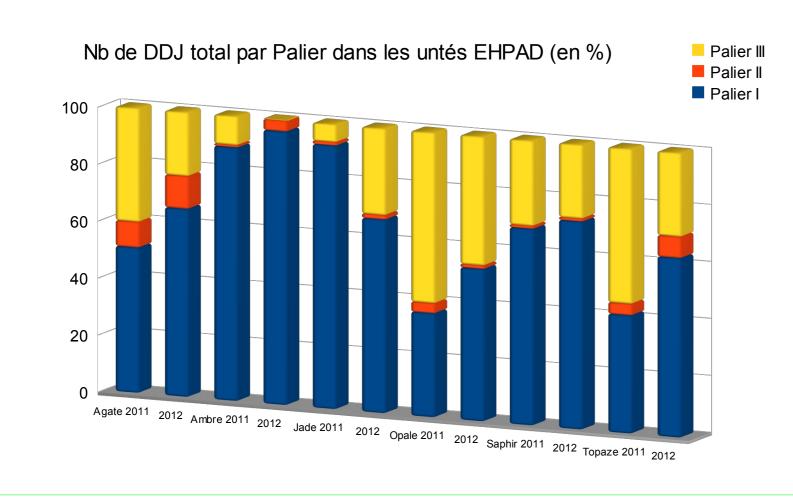
En Chir.Ortho, c'est Tramadol (+/- associé au Paracetamol) qui est le plus utilisé, devant Ketoprofene et Nefopam.





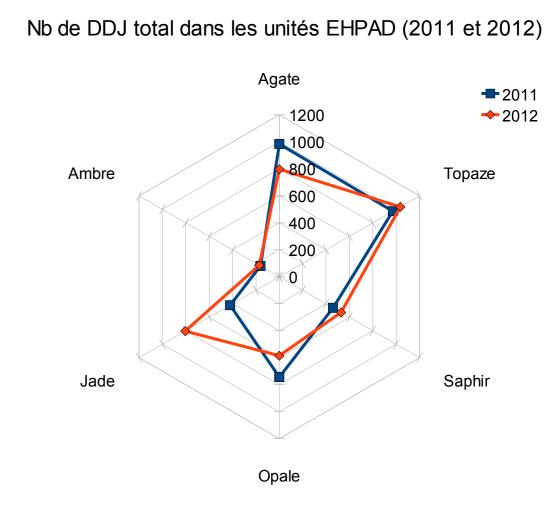
SECTEUR EHPAD : Unités de Soins Agate, Ambre, Jade, Opale, Saphir, Topaze

L'EHPAD du Larmont, site ouvert mi-2010, peut accueillir 252 Résidents répartis sur 6 US. Des spécificités médicales existent pour chaque US, avec comme conséquences des besoins thérapeutiques différents (cf niveau de dépendance du Résident). Sur les 2 années étudiées (2011 et 2012), le Nb total de DDJ des médicaments antalgiques varie de 161 à 1036 selon les US, et également d'une année à l'autre pour une même US. La particularité de ces secteurs d'activité est que les Patients sont, pour la plupart, des Résidents permanents, il suffit donc d'un traitement antalgique quotidien au long cours pour faire augmenter de façon notoire le Nb de DDJ total de l'US.



Molécules de choix :

- Seuls 4 médicaments sont principalement utilisés dans toutes les US : Paracetamol, Fentanyl transderm, Paracetamol associé à la Codeine et Tramadol associé au Paracetamol. Le Paracétamol seul représente plus de 50% du Nb total de DDJ et dépasse fréquemment 70%.
- Pour chaque US, 2 molécules comptabilisent plus de 90% du Nb total de DDJ : le Paracetamol en 1er, puis le Fentanyl, antalgique morphinique de palier III. De plus, entre 2011 et 2012, lorsque la consommation de l'une diminue, c'est celle de l'autre qui augmente et inversement, comme s'il existait un transfert de l'une vers l'autre. Aucune tierce molécule n'entre en jeu, notamment de palier II ; constat pouvant être lié aux problèmes de tolérance de telles molécules chez la Personne âgée (Tramadol, Codeine, ...).
- → Prépondérance du Nb de DDJ des antalgiques de Palier I et III.



CONCLUSION:

Le calcul du nombre de DDJ des médicaments antalgiques, de façon globale, par palier ou par molécule, nous permet d'établir une cartographie des pratiques pharmacologiques. Au sein de notre ES, il apparait une différence tant quantitative que qualitative dans la PEC médicamenteuse de la douleur entre les US, même lorsqu'elles sont à orientation similaire.

En Chirurgie Orthopédique, l'analyse met en évidence un traitement systématique des Patients par Paracetamol, pratique non décelée en Chirurgie Polyvalente. Les différences sont-elles uniquement dues au contexte chirurgical et douleurs induites différents, ou aux pratiques praticiens-dépendantes ?

Concernant l'EHPAD, un audit de dossier a été réalisé sur l'évaluation de la douleur et de sa traçabilité, qui a permis d'expliquer la faible consommation d'antalgiques dans certaines US par la présence de Résidents pas ou peu algique ; mais cela explique-t-il tout ?

L'intérêt de cette cartographie est de la rapprocher de celle d'autres ES à activité similaire, mais également des référentiels et recommandations existants ; de la rapprocher des résultats d'évaluation de la douleur tracée dans les dossiers-patient pour vérifier la qualité de la PEC de la douleur ; de l'utiliser comme support, par le Pharmacien, pour orienter ses conseils de bon usage, et par le CLUD pour la mise en place de protocoles.

L'outil de calcul mis en place permet un accès rapide à ce nouvel Indicateur qu'est le nombre de DDJ/Antalgique. Il sera donc à la fois un support d'action pour l'amélioration de la qualité, et un indicateur de suivi d'évolution des pratiques, voire d'alerte en cas d'évolution majeure.